

Plan de protection sanitaire

Semaine du Soir de Versoix 2021- 21 au 25 Juin 2021



Dans le cadre de cette manifestation nautique, les organisateurs s'engagent à respecter toutes les mesures édictées par la Confédération et le Canton de Genève concernant la pandémie de Covid-19.

Les mesures suivantes sont en particulier prévues à ce jour :

A terre :

- Toutes les activités sociales usuellement prévues dans le cadre de la Semaine du Soir sont annulées.
- Organisation :
 - Toutes les réunions d'organisation sont faites en ligne ou par téléphone.
- Inscriptions :
 - La majorité des inscriptions est faite en ligne sur le site Manage2sail. Les participants ont également la possibilité de payer en ligne.
- Confirmation des inscriptions
 - Un seul participant par bateau sera admis au bureau des inscriptions, qui sera à l'extérieur, en face de l'École de Voile du CNV.
 - Une file d'attente avec espacement de 1.5m sera matérialisée, et du gel alcoolique sera à disposition des participants et organisateurs.
 - Participants et organisateurs porteront le masque.
- Briefings
 - Les briefings auront lieu en ligne. Le tableau officiel sera affiché en ligne.
 - Les mesures Covid seront communiquées pendant le briefing et affichées à proximité du bureau des organisateurs.
- Remise de prix
 - Les résultats seront annoncés en ligne, sans public. Une seule personne par bateau sera invitée à venir chercher le prix. Les organisateur et participants porteront un masque
- Traçage
 - Les contacts des participants sont collectés à l'inscription sur Manage2sail. Tout changement d'équipage doit être annoncé avant 18h30 le jour même, au bureau des organisateurs en face de l'École de Voile du CNV.

Sur l'eau

- Les occupants des bateaux du comité d'organisation portent le masque si la distance sanitaire ne peut être respectée.
- L'organisateur met à disposition du gel alcoolique sur les bateaux du comité d'organisation.
- Les concurrents en navigation portent le masque si la distance sanitaire est impossible à respecter. Les concurrents s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Les organisateurs

Les organisateurs restent en contact avec les autorités et se tiennent informés de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations fédérales et cantonales afin d'adapter ce plan sanitaire le cas échéant.

Communication

Ce plan de protection sanitaire est disponible en ligne sur Manage2sail, ainsi que sur le site de la Semaine du Soir de Versoix. Il est communiqué pendant les briefings et sur l'affichage au niveau du bureau des organisateurs sous la tente.

Les participants (concurrents et organisateurs) s'engagent à respecter le plan sanitaire en participant à la régates.

Contact

Anne-Laure Lamure
sds-versoix@cern.ch